



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Projet 2 : Création d'une zone d'activité économique

Référence
au document cadre
Principes, Axes, Objectifs, Mesures

Principe 1 mesures (1-1; 1-3; 3-1)
Principe 2 mesures (3-1; 3-2;4-1)
Axe 1, mesures (2-1; 2-2;2-3)
Axe 3 mesures (3-1; 4-4)

Décomposition :

Mesure 2-1 : Réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création d'une zone d'activité intercommunale

Mesure 2-2 : Définition de l'intégration environnementale et paysagère

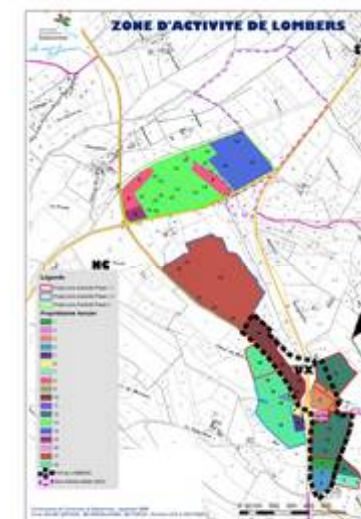
Mesure 2-3 : Réalisation d'une étude d'aménagement

Historique et enjeux identifiés :

La Communauté de Communes du Réalmontais ne dispose actuellement pas de foncier disponible pour l'accueil des entreprises.

Elle a lancé en 2008 une première tranche ferme d'étude socio économique et de positionnement de deux zones d'activités inscrites au schéma territorial des infrastructures économiques régional.

Avant d'engager la phase d'acquisitions foncières et la tranche conditionnelle relative à l'aménagement elle souhaite réfléchir à l'intégration durable de cet aménagement.





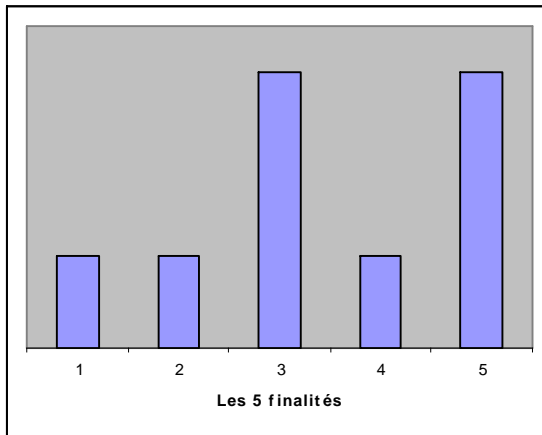
Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Projet 2: Création d'une zone d'activité économique

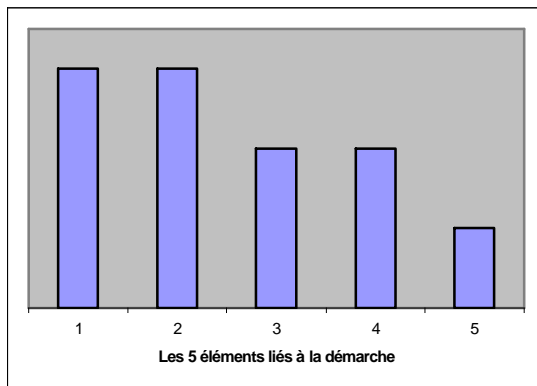
Analyse et évaluation : Cadre de référence national :

Les 5 finalités de l'agenda 21



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Cahier des charges environnemental et paysagé prévu
La préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources	Intégration environnementale et paysagère prévue Zone comblant des « dents creuses » constituée d'entreprises éparpillées
L'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs	Développement de l'emploi local, services nouveaux possibles (restauration...)
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations	
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	La zone d'activités constitue une réponse de proximité aux besoins locaux et une organisation rationnelle des fonctions de production et d'habitat

Les 5 éléments liés à la démarche



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Stratégie d'amélioration continue	Programmation de différentes phases d'aménagement et de commercialisation
Participation des acteurs	Travail avec les partenaires consulaires, consultation locale des entreprises (questionnaire)
Organisation du pilotage	chargé de mission, commissions « aménagement durable de l'espace » et « développement économique et social » ; comité de pilotage
Transversalité des approches	Développement économique (terrain équipé et accompagnement des entreprises), environnement
Evaluation partagée	Comité de pilotage avec les chambres consulaires

Cadre de référence local :

les 3 axes stratégiques de développement

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Créer les conditions d'un développement économique et social durable	La CCR ne dispose plus de terrains disponibles pour accueillir des activités économiques
Stratégie concertée en matière de services et d'équipements sociaux afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et anticiper les besoins nouveaux	Choix de ne pas créer deux zones nouvelles mais de réhabiliter et d'aménager une zone existante L'aménagement de la zone doit permettre de réaliser des travaux de mise en sécurité de la départementale (accidents mortels)
Renforcer l'attractivité du Réalmontais par la promotion et la valorisation de son positionnement stratégique et de son identité	Zone d'intérêt départemental située à proximité des grands axes et renforçant le pôle artisanal

Les 6 principes transversaux

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Echelle territoriale pertinente	Choix et positionnement de la zone validé sur le plan régional par le biais du Pays de l'Albigeois et des Bastides et dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial de l'Albigeois en cours d'adoption
Mutualisation des moyens du territoire	Choix de ne pas créer deux zones nouvelles mais de réhabiliter et d'aménager une zone existante
Gouvernance durable	Comité de pilotage avec les chambres consulaires Cahier des charges environnemental élaboré par le CAUE
Pratiques éco responsables	
Communication pratique et identité du territoire	Vitrine artisanale du territoire
Impact environnemental et cadre de vie	Choix de ne prévoir qu'une seule zone et élaboration d'un cahier des charges environnemental



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 2: Création d'une zone d'activité économique

Mesure 1 : Réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création d'une zone d'activité intercommunale

Description de la mesure :

La SEM 81 et les cabinets associés ont présenté les conclusions de la tranche ferme d'une étude socio économique et de positionnement de deux zones d'activités inscrites au schéma territorial des infrastructures économiques régional.

Au regard de la stratégie économique du territoire qui repose sur une demande d'implantation de nature endogène, en lien avec le tissu artisanal, cette étude confirme l'opportunité d'organiser l'offre d'accueil d'entreprises, au regard du positionnement central du territoire et de son niveau d'équipement.

Mercredi 27 mai 2009n le comité de pilotage a été saisi du détail des études effectuées sur les deux sites pressentis et a proposé de n'en retenir qu'un au regard de l'objectif d'équilibre de la gestion des espaces fixé dans l'Agenda 21 du réalmontais.

Il a donc fait les propositions suivantes qui ont été entérinées par le Conseil de Communauté le 2 juin 2009 :

- ne retenir qu'une future zone d'activité économique d'intérêt communautaire à Lomers au regard de l'opportunité de requalifier un site existant, des possibilités de phasage et des coûts d'aménagements estimés
- prévoir un phasage d'aménagement progressif et raisonnable au regard du rythme moyen de commercialisation des terrains aménagés dans les zones d'activité, observé en Midi-Pyrénées et des contraintes de portage de trésorerie de ce type d'opération ;
- constituer dans les meilleurs délais une réserve foncière sur des terrains identifiés à Laboutarié en dehors de la zone d'étude prévue mais pouvant permettre d'apporter une réponse immédiate à des demandes d'installation d'activités.

Résultat attendu :

- Renforcement de l'attractivité du territoire à travers son pôle artisanal
- Création et maintien de l'emploi
- Requalification du bâti existant
- Contribution à la mise en sécurité d'un axe départemental de circulation dangereux.



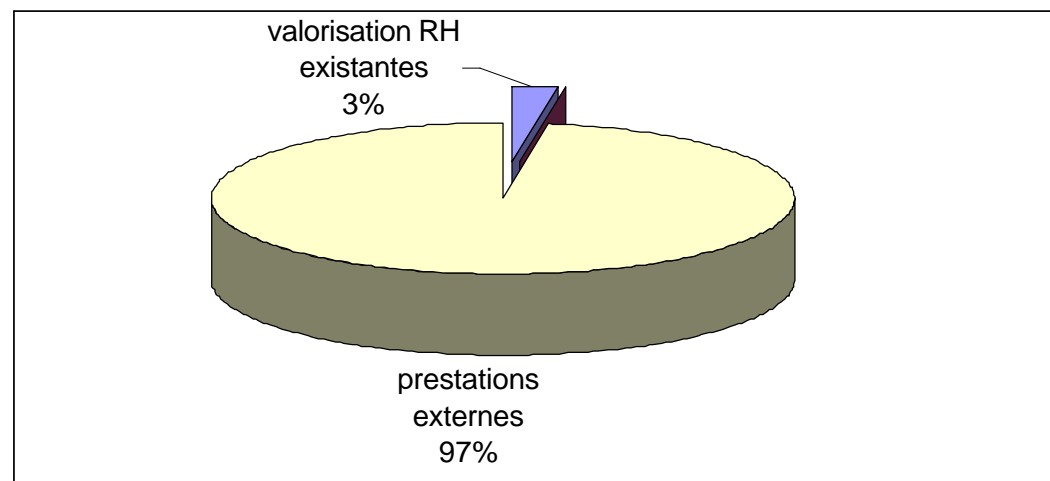
Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Serge BOURREL
Maitre d'œuvre : SEM 81	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total :	64 167 €
Fonctionnement :	
Investissement :	64 167 €
100 %	

Calendrier de mise en œuvre :			
	2009	2010	2011
Démarrage prévu			
Achèvement	X		
Crédits de paiement	64 167 €	0	0

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services,	1 616 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : SEM 81	62 551 €
Coût total	64 167 €
- Financement total mobilisé Région et Département	- 44 684 €
= Cout net de la mesure	19 483 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Enquête auprès des entreprises
- Réunions avec les maires des communes susceptibles d'accueillir des activités

Partenariats mobilisés :

- Région Midi-Pyrénées, Département du Tarn, (financements)
- Chambres consulaires : Commerce et industrie, Métiers (Comité territorial de pilotage se réunissant à la demande)
- Pays de l'Albigeois et des Bastides (action LEADER IV)
- Comité Midi Pyrénées Expansion
- SEM 81 (observatoire départemental de l'immobilier d'entreprise et du foncier)

Partenaires à mobiliser

Agence économique Départementale AGATE

Organisation de l'information et de la concertation :

Création d'un intranet

- à destination : des délégués, des conseillers municipaux et secrétaires de mairies, des prescripteurs du territoire destiné à informer de l'état d'avancement du projet
- Présentation du projet global au public lors de la réunion agenda 21
- Participation à l'observatoire économique du Pays de l'albigeois et des Bastides et de l'observatoire départemental de l'immobilier d'entreprise et du foncier
- Mise en cohérence et recherche de complémentarité avec les intercommunalités voisines dans le cadre du SCOT du Grand Albigeois et du schéma territorial des infrastructures économique régional conduit à l'échelle du Pays.

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Nombre de m² de foncier acquis suite à l'étude
- Nombre d'ha de ZA disponibles pour un aménagement

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique : prévue et réalisé sur 3 ans)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	64 167 €	0	0
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 2: Création d'une zone d'activité économique

Mesure 2 : Définition de l'intégration environnementale et paysagère

Description de la mesure :

Préalablement au lancement de la tranche ferme des études liées à l'aménagement de la future zone d'activité intercommunale, établir un cahier des charges sur le niveau de qualité environnementale et paysagère exigé sur la zone en matière de construction d'équipements, d'aménagements et d'ouvrages publics ou privés (valorisation des ressources locales comme matériaux de construction, économies d'énergie (chauffage, isolation, irrigation...)...)



Résultat attendu :

- Gestion durable économe du futur site
- Satisfaction des entreprises accueillies

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Serge BOURREL
Maitre d'œuvre : CAUE	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total : 1 974 €

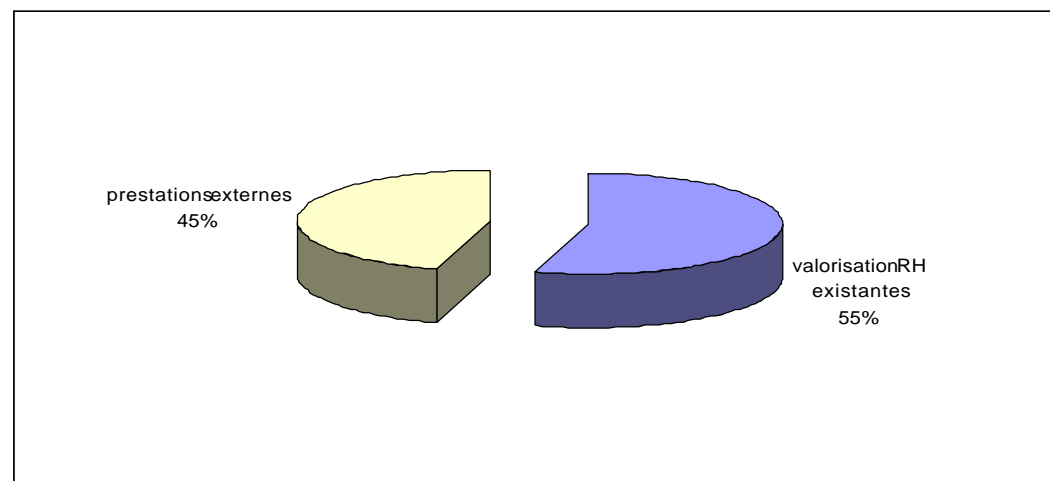
Fonctionnement : 1 077 €
45 %

Investissement : 897 €
55 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			X
Crédits de paiement	703 €	972 €	299 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services,	1 077 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : Conseil CAUE	897 €
Cout total	1 974 €
- Financement total mobilisé	
= Cout net de la mesure	1 974 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Enquête d'analyse des besoins auprès des entreprises
- En lien avec l'OMPCA, association des très petites entreprises en amont afin de les aider à monter en compétence sur la réponse à un demande de réalisation d'un bâtiment de type HQE
- Mobilisation spécifique du groupe de travail transversal agenda 21 (réunions dédiées)
- Schéma de validation interne de la CCR : groupe de travail dédié, commission élargie aux habitants, bureau exécutif et conseil de communauté

Partenariats mobilisés :

- Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Tarn
- Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi Pyrénées (ARPE)
- ADEME
- Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (énergies renouvelables)
- Pays de l'Albigeois et des Bastides
- Intercommunalités présentes dans le pôle d'excellence "valorisation des ressources forestières et locales", labellisé par l'Etat en 2007.

Organisation de l'information et de la concertation :

- Création d'un intranet
à destination : des délégués, des conseillers municipaux et secrétaires de mairies, des prescripteurs du territoire
destiné à informer de l'état d'avancement du projet
- Réunions d'information et d'échange avec les entreprises locales
- Présentation du projet d'aménagement durable aux entreprises et au public lors de sa finalisation et avant le lancement des travaux
- Comité de pilotage annuel ouvert aux habitants.

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	703 €	972 €	299 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs :

- Effectivité de la réalisation d'une charte

autres indicateurs à bâtir dans le cadre :

-de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

-lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmois

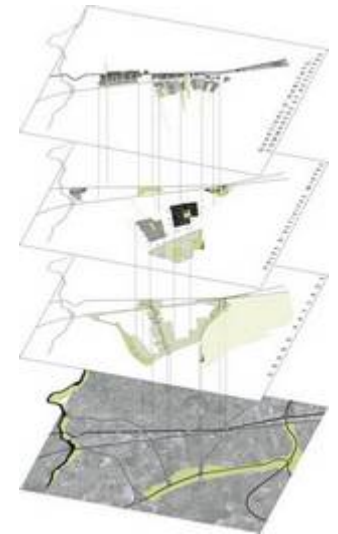
Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 2: Création d'une zone d'activité économique

Mesure 3 : Réalisation d'une étude d'aménagement

Description de la mesure :

Engagement de la tranche conditionnelle des études portant sur l'aménagement de la future zone d'activité intercommunale portant sur un aménagement progressif des trois secteurs identifiés sur la zone de la Teuillière à Lomers, comportant trois secteurs d'aménagement phasés en fonction des opportunités de maîtrise du foncier.



Résultat attendu :

- Acquisitions foncières préalables
- Aménagement d'un secteur comportant entre 8 et 12 ha en vue de sa commercialisation (environ 3000 m² par an)

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Serge BOURREL
Maitre d'œuvre : SEM 81	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total : 65 261 €

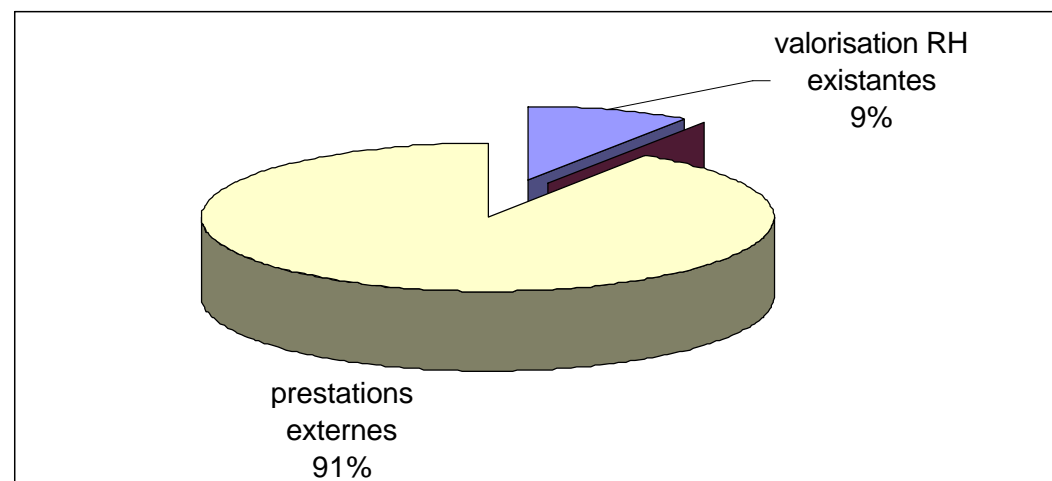
Fonctionnement :

Investissement : 65 261 €
100 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu		étude	
Achèvement			étude
Crédits de paiement		20 454 €	44 807 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services,	6 059 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : Assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable	59 202 €
Coût total	65 261 €
- Financement total mobilisé <i>Région et Département</i>	- 44 166 €
= Coût net de la mesure	21 095



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Réunions avec les élus de la commune susceptible d'accueillir des activités

Partenariats mobilisés :

- Région Midi-Pyrénées, Département du Tarn (financements)
- Chambre consulaires, Commerce et industrie, Métiers (Comité territorial de pilotage se réunissant à la demande)
- Pays de l'Albigeois et des Bastides (action LEADER IV)
- Comité Midi Pyrénées Expansion
- SEM 81

Partenaires à mobiliser

Agence économique Départementale AGATE

Organisation de l'information et de la concertation :

- Présentation du projet d'aménagement durable aux entreprises et au public lors de sa finalisation et avant le lancement des travaux
- Comité de pilotage annuel ouvert aux habitants
- Concertation avec la commune d'implantation en vue de la mise en cohérence des documents d'urbanisme
- Participation à l'observatoire économique du Pays de l'Albigeois et des Bastides et de l'observatoire départemental de l'immobilier et du foncier
- Mise en cohérence et recherche de complémentarité avec les intercommunalités voisines dans le cadre du SCOT du Grand Albigeois et du schéma territorial des infrastructures économique régional conduit à l'échelle du Pays

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Respect des équilibres financiers (fonctionnement et investissements) prévus dans l'analyse financière 2008-2014
- Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif		20 454 €	44 807 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs :

- Effectivité et conditions financières des acquisitions foncières en vue de la commercialisation future

autres indicateurs à bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population